



Conseil scolaire de
district catholique
de l'Est ontarien

Nom de l'élève:

Date:

FORMULAIRE D'EXEMPTION CONDITION D'OBTENTION DU DIPLÔME EN MATIÈRE D'APPRENTISSAGE EN LIGNE

Les élèves doivent cumuler deux crédits d'apprentissage en ligne pour obtenir un diplôme d'études secondaires, en commençant avec la cohorte des élèves inscrites ou inscrits en 9^e année pour l'année scolaire 2020-2021.

La condition d'obtention du diplôme a pour objectif d'aider les élèves à se familiariser avec l'apprentissage et le travail dans un environnement entièrement en ligne, à le maîtriser et à développer des compétences en littératie numérique ainsi que d'autres compétences transférables importantes, qui les aideront à se préparer à réussir après avoir obtenu leur diplôme, et dans tous les aspects de leur vie.

Satisfaire à la condition d'obtention du diplôme en matière d'apprentissage en ligne ne doit pas constituer un obstacle à l'obtention du diplôme pour les élèves. Comme pour tous les autres types d'apprentissages, les élèves qui suivent des cours en ligne auront accès aux soutiens dont elles et ils ont besoin à travers leur école.

Les parents, les tuteurs et les tutrices peuvent choisir d'exempter leur enfant des cours obligatoires en ligne pour l'obtention du diplôme. Les élèves de 18 ans et plus et les élèves de 16 ou 17 ans qui se sont soustraites ou soustraits à l'autorité parentale peuvent également demander l'exemption de la condition d'obtention du diplôme.

J'accepte les énoncés suivants :

- J'ai examiné la condition d'obtention du diplôme en matière d'apprentissage en ligne et la disponibilité des mesures de soutien à l'apprentissage en ligne offertes par l'école, et j'aimerais obtenir une exemption pour mon enfant ou moi-même pour cette condition.
- Les avantages de l'apprentissage en ligne m'ont été communiqués par mon école, notamment la manière dont le développement de la littératie numérique et d'autres compétences importantes vise à préparer les élèves à réussir après l'obtention de leur diplôme et dans tous les aspects de leur vie.

Je comprends les énoncés suivants :

- Dès que l'école de mon enfant (ou mon école) aura reçu ce formulaire, mon enfant n'aura plus (ou je n'aurai plus) à cumuler deux crédits d'apprentissage en ligne pour obtenir un diplôme d'études secondaires de l'Ontario.
- Une telle exemption n'occasionnera aucune pénalité sur le plan scolaire de mon enfant (ou mon plan scolaire).
- Mon enfant devra (ou je devrai) satisfaire à toutes les autres conditions d'obtention du diplôme applicables.
- Le relevé de notes de mon enfant (ou mon relevé de notes) précisera que l'« Exigence d'obtention du diplôme en matière d'apprentissage en ligne : sans objet (S.O.) ».

Nom (Prénom Nom) du parent,
de la tutrice ou du tuteur (le cas
échéant)

Signature du parent, de la tutrice ou du
tuteur, de l'élève de 18 ans ou plus, ou de
l'élève de 16 ans ou plus qui s'est soustraite
ou soustrait à l'autorité parentale

Adresse courriel

Remarques : À sa réception, ce formulaire sera ajouté au Dossier scolaire de l'Ontario (DSO) de votre enfant (ou à votre propre DSO). Vous recevrez un accusé de réception de l'école **par courriel** dans les deux semaines suivant la réception du formulaire. Si vous n'avez pas reçu d'accusé de réception à cette date, veuillez communiquer avec la direction de l'école.